

Merléac

Projet minier : l'opposition des pay

Depuis le début 2016, certains agriculteurs, locataires ou exploitants, concernés par la zone du permis de recherche de Merléac refusent l'accès de leurs terres à la société Variscan Mines.

Entretien

Le collectif Vigil'Oust Merléac.

On a beaucoup entendu parler des réactions à Roc-Envel, à Silfiac. Mais à Merléac, l'opposition s'est faite jusqu'à présent discrète. Pourquoi ?

On a peut-être mis un peu de temps à réagir mais c'est surtout parce que les officiels et Variscan avaient promis des réunions publiques et un libre débat. On attend toujours. Les seuls débats, c'est nous qui les avons organisés, tant à Saint-Mayeux qu'à Merléac. Avec une vraie prise de conscience des habitants. Ce qui explique qu'aujourd'hui, ce sont près de 3 000 hectares qui sont bloqués à la prospection minière, dont 1 800 dans la seule commune de Merléac.

Les raisons de ce refus ?

Benoît, jeune agriculteur. Imaginer Variscan mines sur mes terres ou à proximité de mon exploitation est pour moi incompatible avec notre agriculture qui tend actuellement à corriger les excès du passé, notamment en faisant tout pour retrouver une eau de qualité. Mon inquiétude est grande en ce qui concerne cette qualité de l'eau mais aussi pour la perturbation hydrique souterraine, l'impact environnemental, l'impact économique sur notre activité agricole, puisque pour beaucoup d'entre



Bien mobilisé, le collectif Vigil'Oust Merléac, a dressé, lundi soir, sur la route de Saint-Martin-des-Prés, un nouveau symbole de son opposition au projet minier.

nous, nous puissions dans les eaux de surface ou dans des filons d'eau plus profonds.

Mais ne dit-on pas qu'il y a une différence fondamentale entre « prospection » et « exploitation » ?

D'abord, la société minière n'a esuyé aucune contestation lors de son permis exclusif de recherche en 2014. Elle peut désormais passer de la phase d'exploration à celle

d'exploitation, sans souci. En effet, l'enquête publique qui aura lieu alors, ne sera que consultative. Ensuite pour ceux qui tentent de sauvegarder l'image de cette fameuse « différence fondamentale », nous nous permettons de renvoyer à n'importe quel dictionnaire de base à la rubrique « Concession mines »... C'est édifiant.

Alors, que faire ?

Résister. Depuis cinq mois, s'est créé

un collectif, Vigil'Oust, très réactif. Les bordereaux de refus sont téléchargeables sur le site : <http://perm-merleac.jimdo.com>, rubrique « état des travaux de Variscan ». Ils sont à renvoyer à la mairie de Merléac. La collecte continue et une copie des bordereaux de refus sera envoyée à la préfecture des Côtes-d'Armor.

Contact : vigiloustmerleac@gmail.com